

Mesdames et Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 10 novembre 2017. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

Société excusée : Tartares lituaniens

Sociétés absentes : Zouaves français, Volontaires belges & Compagnie St-Roch

Nous retenons

Rappel des usages :

- le Président fait lecture du document appelé « *rappel de quelques usages fondamentaux* » dont Philippe Pêtre, doyen, a confié la rédaction au CSR le 09/04/16 ;
- ce rappel ne suscite aucune objection ;
- quelques représentants vérifieront la dénomination officielle de leur Société ;
- le document sera prochainement présenté au doyen et au bourgmestre ;
- ensuite, il sera envoyé à chaque Société et remplacera la « *convention de portage de la statue de saint Roch* » signée entre les Zouaves pontificaux, la fabrique d'église et le doyenné.

Conférence : rappel de la tenue de la conférence « *Qui était donc saint Roch de Montpellier ?* » par Pierre Bolle, le 12/11/16, dès 19h, à l'institut du Sacré-Cœur.

Prochaine réunion prévue le 3 mars 2017 :

Organisation de la St-Roch 2017, mise à l'honneur, remise des décorations & divers

Salle du Conseil communal – 20h

Daniel Descartes, Nicolas Mairy et Gérard Vanadenhoven